



Procès-verbal

Conseil exécutif 2025-2026

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #21 - ordinaire - Session d'automne 2025**

Vendredi 21 novembre à 10h00

Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences :

Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive
Clémence Lamer - Présidence
Samara Healey - VP première
Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Maxim Dupont-Bilodeau - Communications
Henri Curry - Environnement et condition étudiante
Laurence Lascelle - Affaires sportives et loisirs
Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles
Julien Boulian - Trésorerie
Raphaël Gariépy - Affaires externes (en ligne, puis en présentiel)

Observatrice :

Frédérique Wallis - Présidence à l'hiver (en ligne)

1. Ouverture de la rencontre

Clémence Lamer déclare l'ouverture de la rencontre à 10h05.

2. Désignation du secrétariat

**Laurence Lascelle propose Samara Healey au secrétariat.
Maëlle Lacroix appuie.
AU.**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Henri Curry propose l'adoption de l'ordre du jour.

Jacob Tanguay appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

CE20 PV A25 2025 11 14

Julien Boulianne propose l'adoption du procès-verbal.

Maxim Dupont-Bilodeau appuie.

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Clémence Lamer explique qu'elle a passé le mot par rapport à la présentation des programmes aux portes ouvertes, et qu'ils vont faire un meilleur appel aux gens pour présenter les programmes.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique qu'il a une rencontre avec la Commission des RGs samedi.

Jacob Tanguay et Clémence Lamer clarifient le processus de sélection par la Faculté pour les récipiendaires des bourses de l'AGED au Gala du mérite étudiant.

Clémence Lamer explique qu'il y a un comité de sélection créé par les membres de la faculté qui est complètement distinct de l'association étudiante.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne explique qu'il a payé le 4800\$ pour la délégation Law Games, et qu'avec la facture pour la comptable, ça laisse le solde du compte de banque assez bas.

Cependant, il explique qu'il devrait recevoir la deuxième partie des cotisations étudiantes de la session d'automne dans les prochaines semaines, ce qui va venir compenser au solde qui est bas. Ce sera un paiement de plus de 20 000\$.

6.4. Responsable aux premières années

Samara Healey explique qu'il y a un groupe d'étudiants qui lui ont présenté un projet pour la création d'un nouveau comité nommé «Moyen-Orient et Nord de l'Afrique».

Alexandre Taschereau explique que nous avons déjà beaucoup de comités et que ces étudiants pourraient s'impliquer dans le Comité Diversité déjà existant.

Julien Boulianne explique que nous avons déjà beaucoup de comités qui ne concernent pas un sujet de droit en particulier.

Frédérique Wallis explique que la création de nouveaux comités n'implique pas une pérennité de ces comités et ils finissent toujours par s'éteindre dépendamment des étudiants qui décident de s'impliquer.

Raphaël Gariépy explique comment les autres associations étudiantes de droit fonctionnent pour la création de nouveaux comités sous forme de projet de regroupement d'étudiants sans nécessairement créer de projets pilote.

Alexandre Taschereau seconde les propos de Julien Boulianne par rapport au fait que ça n'a pas nécessairement de lien avec le droit.

Jacob Tanguay explique qu'il n'y a rien qui interdit la création de nouveaux comités qui ne concernent pas un sujet de droit. Il explique qu'en raison que ces étudiants ressentent le besoin de former un nouveau comité pour les représenter il faudrait les prendre au sérieux ou voir comment le Conseil exécutif pourrait modifier les comités actuels pour que ceux-ci se sentent le plus inclus possible.

Maxim Dupont-Bilodeau suggère de renouveler le comité diversité en créant des postes au sein de ce comité qui peuvent être liés à une culture spécifique, et organiser des activités en ce sens.

Clémence Lamer explique que c'est dommage que les étudiants qui veulent s'impliquer sur un sujet en particulier ne puissent pas le faire comme ils le souhaitent. Elle explique qu'il faut rester cohérent dans les comités que nous créons ou modifions.

Julien Boulianne explique que même s'il faut combler les besoins des étudiants, c'est possible que les activités organisées intéressent seulement les membres de ces comités et non l'ensemble des étudiants.

Jacob Tanguay réitère que ce serait une bonne idée de réorganiser la constitution du Comité diversité pour diversifier la représentation des étudiants, pour que cette organisation soit semblable à celle du Comité communications.

Raphaël Gariépy explique que les gens qui sont intéressés à organiser un événement pourraient contacter le comité diversité et être en charge du projet, qui pourrait recevoir une subvention, sans être un comité permanent. Il souligne aussi que, même si la diversité culturelle est peut-être moins marquée à Sherbrooke que dans d'autres universités, cette réalité rend d'autant plus pertinent de mettre en place des initiatives visant à renforcer la représentativité et l'inclusion au sein de la communauté étudiante.

Julien Boulianne explique qu'il faut garder en tête que si on crée un comité, il doit y avoir un certain intérêt de la communauté étudiante pour les événements envisagés.

Frédérique Wallis explique qu'elle est d'accord avec l'idée de Raphaël Gariépy. Elle explique que le processus d'élection à l'AG pourrait être simplifié par cette idée.

Jacob Tanguay explique qu'il arrive que des gens soient membres de comités pour des communautés dont ils ne font pas partie et qu'ils font tout de même un bon travail.

Clémence Lamer revient sur le point que c'est un enjeu qui a été soulevé à multiple reprises. Elle explique que nous ne sommes pas nécessairement les personnes les mieux placées pour comprendre les besoins de ces étudiants, mais qu'il faut rester ouverts pour pouvoir accueillir ces propositions et trouver des solutions pour déterminer de la forme que ça prendrait à l'AGED.

Samara Healey indique que l'intérêt et l'engagement des personnes qui proposent le comité est réel et qu'ils ont des justifications concrètes.

Henri Curry soutient qu'il est important de les représenter, mais que la seule question est de savoir quelle forme ça prendra.

Henri Curry réitère que l'idée de Raphaël Gariépy est bonne et qu'il serait alors possible de créer un poste "Responsable de projets" où la personne pourrait accueillir les idées de la population étudiante et exécuter lesdits projets.

Alexandre Taschereau exprime son accord avec Henri et Raphaël.

6.5. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique que Passe-Droit s'est très bien passé et qu'ils auront probablement fait un peu de profit.

Julien Boulianne pose une question par rapport à l'alcool qui doit être revendu au comité Promo.

Laurence Lascelle clarifie que le comité Promo transférera de l'argent à l'AGED pour Passe-Droit.

Raphaël Gariépy explique qu'il faudra voir comment revisiter l'organisation pour les prochaines années si nous voulons accueillir plus de personnes à Sherbrooke.

Raphaël Gariépy explique que le comportement de Legal Sensus, notamment leur volonté d'improviser un discours lors de la soirée, a entraîné certaines complications. Il ajoute que la FEDQ adoptera prochainement une position officielle à l'égard de cette entreprise.

Julien Boulianne explique ce qui s'est passé avec le DJ et les étudiants qui étaient commandités par Legal Sensus au 5@8.

Clémence Lamer aborde qu'il serait pertinent de créer un règlement sur la sollicitation pour limiter ce genre de situation.

Raphaël Gariépy explique qu'il faudrait inclure là dedans non seulement les membres de l'organisation mais aussi ceux qu'ils approchent pour faire de la publicité.

6.6. Responsables aux communications

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle a fait plusieurs publications cette semaine et qu'elle a partagé le gabarit de communications concernant la friperie professionnelle à envoyer aux professionnel.les qui viennent à la faculté pour les activités des comités.

Maxim Dupont-Bilodeau rappelle d'envoyer la liste de présences pour le calendrier de l'Avent.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle explique que la semaine prochaine aura lieu le dernier 5@8 de la session, et qu'ensuite, après les examens, il y aura le party de fin de session.

Elle explique qu'il y a deux nouvelles commandites pour le bal et trois nouvelles commandites pour les Law Games.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix explique qu'elle a partagé ses idées de réseau de soutien avec Nathalie Gomez et Josée Chartier. Elle explique qu'elle serait prête à faire les publications pour encourager les gens à participer.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Alexandre Taschereau explique que les inscriptions sont commencées pour la causerie avec Woods.

Alexandre Taschereau explique qu'il y a beaucoup d'inscriptions pour l'activité avec Stein Monast.

Alexandre Taschereau explique qu'il y a eu un conflit de communication avec un commanditaire, Jolicoeur Lapierre, pour le bal.

Il explique aussi qu'il y aura un cocktail avec Davies la semaine prochaine pour les membres du cheminement MBA.

Alexandre Taschereau explique que les inscriptions pour le concours Jolicoeur Lapierre vont bien.

Alexandre Taschereau explique que les chandails "I rule the Sherbrooke Machine" sont un peu en retard, ils devraient arriver la semaine prochaine

Clémence Lamer soulève l'idée de faire affaire avec un seul fournisseur de chandail et de faire un partenariat pour obtenir des rabais.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Henri Curry explique où il en est avec le projet des tasses réutilisables avec Genèse Distribution Inc.

Henri Curry explique qu'à la suite de sa rencontre avec Josée Chartier, Nathalie Gomez et les coordonnateurs des comités Law Games et Sim'ONU, la délégation Law Games et Sim'ONU auront une formation VACS le 2 décembre 2025 plus adaptée à leur situation et leurs besoins.

7. Période de questions des membres

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Lettre de la coordonnatrice du Comité de droit constitutionnel de l'UdeM

Raphaël Gariépy explique qu'il a discuté avec l'auteure de la lettre.

Clémence Lamer donne des détails sur la situation à Frédérique Wallis.

Raphaël Gariépy explique que l'auteure de la lettre n'avait pas d'ouverture à faire des modifications à sa lettre, et que ni l'AGED, ni la FEDQ, ni aucune autre association étudiante ne va la signer.

Raphaël Gariépy explique qu'il a rencontré la FEDQ en lien avec cela et que sans signer cette lettre, spécifiquement, il serait intéressant de mettre à jour le cahier de positions de l'AGED et de faire un référendum.

Henri Curry explique "je ne crois pas qu'il soit justifié pour l'AGED de se prononcer sur le processus constitutif du projet de loi 1 Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec. Effectivement, il s'agit, selon moi, d'un sujet qui amène à se positionner politiquement. Une critique sur le processus constitutif d'une loi relève nécessairement d'un enjeu de cette nature. Une critique sur le processus démocratique adressée au ministère de la justice me semble être une chose intimement liée à une prise de position politique. Évidemment, il est possible de se positionner sur ces enjeux, mais le CE a tendance à être politiquement neutre.

Comme vous le savez toutes et tous, la politique 2.1 du Cahier de positions de l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke amène l'AGED à rester neutre sur la question constitutionnelle.

Si on en venait à vouloir se positionner sur l'enjeu, je crois qu'il serait avisé de passer par la procédure prévue à l'article 90 (ii) des RGs. Effectivement, il s'agit selon moi d'un sujet qui touche la mobilisation étudiante. Une mobilisation ne se résume pas qu'à la manifestation. En effet, il suffit de réunir ses forces de quelque manière que ce soit dans l'accomplissement d'un but commun. Il est clair que c'est une question de

mobilisation. Il est donc nécessaire que, si l'AGED se positionne sur le sujet, les membres soient consultés et qu'ils aient l'opportunité de se prononcer sur la question. L'AGED représente l'intérêt de ses membres avant tout et même pour une question dont la réponse semble aller de soi, il est nécessaire de procéder de façon à ce que nos membres soient bien représentés. Il ne serait pas démocratique de ne pas prendre en compte les positions de nos membres sur une question de mobilisation étudiante touchant elle-même un processus démocratique et politique."

Raphaël Gariépy demande quand le règlement qui dit que l'AGED ne doit pas se prononcer sur la question constitutionnelle a été voté, et en lien avec quoi. Il explique que cette question est plutôt en lien avec le processus du gouvernement.

Julien Boulianne explique que l'AGED ne doit pas se positionner sur une question politique et que ce ne devrait pas être une question que l'on aborde puisque c'est contre nos règlements généraux.

Clémence Lamer explique qu'elle croit que pour représenter les intérêts des étudiants, il faut savoir si les étudiants ont quelque chose à dire sur cette question. Elle explique que si c'est le cas, c'est de notre devoir de suivre ce que la population étudiante nous dit. Elle est d'avis que dans une situation où on nous demande de se prononcer sur une affaire d'une telle importance, il faut faire un référendum.

Julien Boulianne propose que l'AGED ne signe pas la lettre, en se basant sur les points apportés par Raphaël Gariépy et la FEDQ.

Henri Curry appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Grand Banquet

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle a ajouté quatre tâches dans la liste de tâches.

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle va contacter le comité défilé pour parler des auditions d'animation, qui pourraient être faites conjointement.

Alexandre Taschereau, Julien Boulianne et Jacob Tanguay discutent de la possibilité d'être commandités par Desjardins.

Maxim Dupont-Bilodeau montre une idée pour une publication promotionnelle de l'événement. Maëlle, Laurence, Julien et Clémence se portent volontaires pour aider à faire la publication promotionnelle.

Raphaël Gariépy se propose pour s'occuper de trouver un photographe.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Clémence Lamer déclare que la prochaine rencontre vendredi 28 novembre à 11h30.

13. Ajournement de la rencontre

Clémence Lamer déclare la fermeture de la rencontre à 11h30.